

10 février 2010

## Inauguration officielle de CANAC 2

Ce 10 février 2010 constitue une date historique pour Belgocontrol, avec l'inauguration officielle de CANAC 2, le programme le plus important entrepris par Belgocontrol depuis sa création.

Nouveau centre de contrôle aérien, CANAC 2 met aussi en oeuvre un concept opérationnel innovant conçu par les experts de Belgocontrol : celui-ci englobe non seulement le centre de contrôle aérien mais aussi les tours de contrôle des cinq aéroports publics belges dans un ensemble cohérent et dynamique basé sur une gestion tactique du trafic aérien. Ce concept, porté par les dernières innovations technologiques, offre une efficacité et une qualité de services optimales. Le nouveau système apporte des gains importants en termes de capacité et de ponctualité, tout en améliorant la sécurité, qui est et reste la mission prioritaire de Belgocontrol.

Pour Jean-Claude Tintin, Administrateur délégué de Belgocontrol : «CANAC 2 nous donne les moyens de nous hisser dans le peloton de tête des centres de contrôle européens. Ce qui permet à l'entreprise de se positionner comme un acteur majeur de FABEC, le futur Bloc d'Espace Aérien Fonctionnel du centre de l'Europe, pilier essentiel du futur Ciel unique européen. »

La mise en oeuvre du nouveau centre CANAC 2 a débuté en septembre 2007. Un peu plus de deux ans seulement ont été nécessaires entre la commande et la mise en opération du centre. Ce qui est une performance exceptionnelle.

Après un processus de définition d'un cahier de charges et de sélection des fournisseurs, la commande a été effectuée en septembre 2007 auprès de la firme Thales ATM pour le système Eurocat-E. Son adaptation à nos besoins et l'intégration des systèmes existants et/ou en développement chez Belgocontrol ont mobilisé nos ingénieurs, nos techniciens et nos contrôleurs aériens pendant de nombreux mois. Parallèlement, il a fallu organiser la formation du personnel opérationnel et technique à son futur nouvel environnement, puis tester et introduire le système par étapes prudentes via le « shadowing », une période de transition où la salle opérationnelle de l'ancien CANAC était prête à reprendre les activités en cas de problème.

**Contact:**



Tout le processus a fait l'objet d'études de sécurité (« safety cases ») jusqu'à la mise en service de CANAC 2 sous la supervision permanente de notre Safety Management Unit et de la Belgian Supervisory Authority (BSA).

Le nouveau centre de contrôle aérien de Belgocontrol a été mis en opération en toute discrétion et avec succès le 28 novembre 2009. Ceci afin de permettre aux contrôleurs de s'habituer au nouveau système et de s'assurer de son bon fonctionnement. Il remplace l'ancien CANAC, qui datait de 1993, et qui ne correspondait plus aux besoins actuels de performances et à l'évolution technologique nécessaire à la construction du Ciel unique européen. Fait remarquable, la transition s'est effectuée sans réduction de capacité sensible, donc sans inconvénients majeurs pour les clients.

Belgocontrol dispose aujourd'hui du centre de contrôle aérien le plus moderne en Europe. Il a été conçu en tenant compte d'une intégration possible et souhaitée des militaires et offre aussi la possibilité d'extension de la zone contrôlée tant verticalement qu'horizontalement. Et l'entreprise bénéficie de l'expérience unique de ses contrôleurs dans la gestion de l'espace aérien le plus complexe d'Europe.

**BELGOCONTROL** est une entreprise publique autonome créée en octobre 1998, dont la mission est de garantir la sécurité de la navigation aérienne dans les espaces aériens dont la Belgique est responsable. Sa zone d'activité s'étend du sol (au niveau des aéroports de Brussels Airport, Anvers, Charleroi, Liège et Ostende) jusqu'à 8.000 mètres au-dessus de la Belgique et de 4.500 à 8.000 mètres pour le Grand-Duché du Luxembourg. La région de contrôle située au-dessus de 8.000 mètres relève de la compétence du centre Eurocontrol de Maastricht qui gère de façon commune l'espace aérien supérieur belgo-luxembourgeois, néerlandais et de l'Ouest de l'Allemagne. Belgocontrol assure le contrôle aérien sur cinq aéroports publics, soit en permanence à Brussels Airport, Anvers, Charleroi, et Ostende, et à Liège toutes les nuits en semaine et les week-ends (les militaires assurent le contrôle de jour en semaine).

**Contact:**